



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTS

8 JANVIER 2021

Présents : Alexandre GENNARO, Xavier TROSSET, Samuel CAILLAULT, Jérôme FALLETI, Viviane COQUILLAUX, Jean-Yves ROUIT, Frédéric RICHARD, Marie-Hélène MENNESSIER, Sandrine MAZZUCA.

Excusés : Yannick BOIREAUD

Absents : Thierry CULOMA, Flavie VARRAUD, Alexandre METRAS, Anne-Marie GIMZIA, Joséphine KUDIN, Isabelle CHABERT

Participe à la réunion : Célestine LEONETTI, service Vie associative et Événementiel.

Xavier Trosset ouvre la séance et remercie les membres présents.

Cette réunion est consacrée à l'actualité de la vie associative et de l'événementiel de la commune. Xavier Trosset précise le contexte inédit dans lequel l'année 2020 s'est déroulée : pandémie mondiale, nouvelle équipe municipale, réorganisation du service Vie associative et Événementiel et nouvel agent.

Nouvelle organisation du service

Xavier Trosset présente la nouvelle organisation du service Vie associative et Événementiel. Gaëlle BERTHOU-COCHET est la directrice de la culture, communication, vie associative et événementiel. Célestine LEONETTI est la nouvelle agent au service vie associative et événementiel, lequel est partagé entre deux élus : Xavier Trosset et Samuel Caillault pour la partie événements.

Adaptation du service lors de la gestion du COVID

Pendant toute la durée des confinements et par la suite, les associations ont été informées régulièrement des réglementations gouvernementales liées au COVID.

Elles ont dû fournir un protocole sanitaire afin de reprendre leur activité.

Pendant le confinement, il a été proposé aux professeurs des associations d'accéder aux salles de la commune sur leurs créneaux habituels afin qu'ils puissent dispenser leurs cours via zoom.

Subventions

16 subventions associatives ont été versées en 2020.

Pour 2021, les demandes ont été centralisées par le service autour du 10 décembre.

Une commission des subventions aura lieu le 19 février à 18h30.



Les coupons sport & culture

348 ont été distribués pour la première année et la majorité des associations ont été payées.

Travaux en cours

Dojo :

Le dojo a ouvert ses portes ce lundi 4 janvier. L'inauguration n'est pas encore programmée mais elle sera faite dès que la situation le permettra. Il est occupé par le karaté et le judo mais également par les écoles de la commune, le collège et le CCAS.

200 000€ d'investissements ont été faits sur cet équipement l'année dernière.

Le Département apporte une subvention de 93 500€.

Terrain de rugby :

La livraison est prévue en 2022. Elle a été repoussée car il a été décidé que les vestiaires seraient construits en dur et non pas en préfabriqué.

Facilitation des démarches associatives

Xavier TROSSET souhaite mettre en place à moyen terme une charte pour l'ensemble des associations sur les démarches de fonctionnement.

Un rétro-planning de saison avec les demandes de subvention, les demandes ponctuelles, etc. sera mis en forme pour que l'ensemble des associations aient les mêmes règles de fonctionnement.

Samuel CAILLAULT informe que la plateforme CLICK and COLLECT présentée au dernier conseil municipal ne sera pas uniquement dédiée aux entreprises mais aussi aux associations. La plateforme sera un espace d'expression pour les associations qui ne disposent pas de site internet pour les adhésions ou la promotion de leurs activités par exemple.

Evénements 2021

Samuel CAILLAULT présente les premières réflexions du service et des élus sur l'événementiel 2021, même si leur mise en œuvre est incertaine.

1er événement :

Le Carnaval est prévu 3 mars, avec un très gros point d'interrogation en fonction des annonces du Premier ministre.

Le concept est le même qu'en 2020 (suite à son annulation). La déambulation est prévue de l'Hôtel de ville à la halle Henri Salvador et sera accompagnée de la Batoukada de Chambéry, de l'association de capoeira et d'un spectacle de feu. Au boulodrome, une exposition des réalisations des enfants est prévue.



Ambitions 2021 :

Nouvel événement de printemps sur la semaine du 24 au 30 mai 2021 :

Un nouvel événement est prévu afin de revisiter le Printemps de la Ravoire. L'événement sera en connexion avec le week-end de récup organisé par Grand Chambéry au boulodrome.

Fête de la Saint-Jean :

Même concept qu'en 2020 avec un feu d'artifice, une animation et un spectacle de feu.

Cinés d'été :

Organisés par Grand Chambéry. Même concept que les années précédentes.

Fête de la rentrée :

Même concept que les années précédentes avec des stands en extérieur. L'objectif est d'associer les associations de parents d'élèves qui n'étaient pas présentes en 2020.

Noël :

L'idée est de proposer un week-end de festivités à la fois à Fejaz et dans le centre-ville. La traditionnelle course de Noël sera conservée avec le Comité d'Animation, les associations de parents d'élèves et l'entente athlétique.

Questions diverses

Redevance de la boule :

La boule du val fleuri paie une redevance d'utilisation des locaux : 2400€ par an soit 200€ par mois. L'association a versé l'intégralité des mensualités en 2020 malgré la non-utilisation des locaux suite aux confinements. Il avait été décidé avec l'ancienne municipalité que la redevance serait annulée. L'idée est donc de demander l'avis de la commission quant à l'annulation d'une partie de la redevance en 2021.

Cette décision fera l'objet d'une délibération en conseil municipal et sera discutée à la prochaine commission.

La commission pour l'examen des demandes de subventions aura lieu le vendredi 19 février 2021 à 18h30.

A l'issue de la réunion, Xavier TROSSET remercie les participants et lève la séance.